



# JOURNÉE D'ÉTUDES


Les parcours transfrontaliers d'enfants bénéficiant d'un accompagnement social ou d'une aide socio-éducative en raison de leur handicap :  
Quelles pratiques professionnelles dans la Grande Région ?





IRTS Lorraine, le 29 mai 2019


# 3) Réseaux mobilisés et personnes ressources



- 
- Pas de service de référence dans les différents versants.
  - Certaines institutions comptent sur des ressources internes:
    - ▣ Personne désignée pour les situations transfrontalières.
    - ▣ Formation de professionnels par un autre versant.
  - Les réseaux mobilisés varient en fonction:
    - ▣ De la nature des situations rencontrées.
    - ▣ Des professionnels en charge des situations.
- => La motivation et l'expérience influencent le réseautage.

- 
- Lorsque des raisons structurelles légitiment le parcours transfrontalier, les réseaux sont plus clairement identifiés, voire « routiniers ».
    - ▣ Exemples: Groupes d'éducation intensive au Luxembourg, structures résidentielles pour le handicap en France et en communauté germanophone.
  - Liens étroits entre les autorités mandantes françaises et les institutions belges dans le secteur du handicap et de l'enseignement.

- 
- Décalage entre l'offre de formations en Belgique et le marché de l'emploi français.
    - ⇒ Problématique au niveau de l'insertion professionnelle.
  - Flux de l'Allemagne vers la Belgique pour des offres pédagogiques.
  - En-dehors des partenariats, absence de cadre et de procédure standardisée pour les parcours transfrontaliers.

- 
- Dans la majorité des cas, la mise en réseau repose sur:
    - ▣ Une logique de « bricolage » institutionnel.
    - ▣ L'expérimentation individuelle.
  - Autres cas de figure: fuite de la famille pour échapper aux mesures décidées.
    - ⇒ Complexifie la collaboration inter-versants.
  - ⇒ Réflexe des intervenants: mobiliser/sonder leur propre réseau pour trouver des réponses.

# 4) Questionnements et enjeux

---

Sur les plans

- Culturel
- Politique
- Institutionnel
- Social
- ...

# Enjeux culturels



- Conception et utilisation différentes selon les régions (et parfois les institutions) de la prise en charge de l'enfance, des concepts associés:
  - ▣ bien être de l'enfant
  - ▣ Intérêt supérieur
  
- Cultures et approches différentes entre les versants (secret professionnel, évaluation des situations, autorité parentale transmise aux institutions...)



# Enjeux culturels



- Statut et rôle de la famille / de l'enfant
  
- Prise en compte de la parole de l'enfant
  - ▣ Dans la description de la situation
  - ▣ Pour la stratégie à adopter

# Enjeux politiques



- Absence d'un délégué aux droits de l'enfant en Allemagne
- Fonction de protection renforcée en Allemagne

# Enjeux institutionnels

---

- Manque de participation de tous les intervenants
  - Non-respect des exigences formelles
  - Action bureaucratique sur de longues distances
- ↓
- Source de danger pour assurer la protection (Lux)

# Enjeux institutionnels

---

- Fragmentation des services
- Approche « administrative »
- Multiplicité des niveaux hiérarchiques  
↓
- Sous-traitance du soin et non véritable suivi partenarial (France), et complexité des procédures

# Enjeux institutionnels



- Communication/coopération régulière avec
  - ▣ des responsabilités claires
  - ▣ des accords contraignants (langage commun)
  
- Manque d'anticipation quant au moment du rapatriement (fin de la mesure, atteinte de la majorité...)

# Enjeux institutionnels

---

- Existence d'institutions adaptées aux « border line »  
><
- Particularités institutionnelles
  - ▣ politique réactive (voire « répressive »), au Lux
  - ▣ Tradition de fragmentation du soin, en Fr↓
- Atrophie et non développement d'un secteur adapté dans certaines régions

# Enjeux sociaux

---

- Besoin d'institutions adaptées

><

- Petitesse du territoire (Luxembourg et CG de Bel)



- Éloignement et ses conséquences:

- ▣ Difficulté du maintien du lien avec la famille
- ▣ Perte de l'environnement habituel (amis, école...)
- ▣ Incongruité entre les systèmes (scolaires, etc.)
- ▣ Difficultés pour le retour

# Enjeux sociaux

- Recommandations internationales d'un enseignement inclusif (non ségrégué)

><

- Insuffisance des moyens pour intégrer l'enfant dans l'enseignement ordinaire



- Demandes des familles d'un enseignement spécifique adapté et d'une démarche globale (*accompagnement dans l'enseignement et l'hébergement*)



# Enjeux divers



- Absence de données chiffrées en Wallonie
- Non reconnaissance des enfants placés en famille d'accueil comme enfants à charge au Luxembourg  
(avec pour conséquence le non paiement d'allocations familiales)
- Décision politique françaises de dissuader les transferts vers la Belgique, mais manque d'alternatives
- Difficultés avec les caisses d'assurance maladie au Lux
- Écart entre les systèmes scolaires Be et Fr créant des incompatibilités au retour